



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 21 Mars 2022 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 Janvier 2022.

- **Décisions :**
 - DC_U_100121_01 : Location d'un logement de type 2, situé au 2 avenue du Val de l'Eyre à Mios ;
 - DC_F_250122_01 : Ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes.

Finances :

- **D2022/007** - Rapport d'orientations budgétaires 2022.

Urbanisme :

- **D2022/008** - Vente de terrains communaux à la SARL Le Parc du Val de l'Eyre dans le cadre de l'aménagement de la ZAC.
- **D2022/009** - Zone d'Aménagement Concerté Terres Vives : approbation du cahier des charges de cession des terrains destinés à de l'habitat, pour les opérations de constructions prévues dans l'îlot L.
- **D2022/010** - Acquisition d'un bien immobilier (cellule de stockage) situé rue Clément Ader.

Culture :

- **D2022/011** - Demande de Subvention au Département de la Gironde pour la manifestation culture « Festival de Jazz ».

Aménagement du territoire :

- **D2022/012** - Adoption des conventions d'occupation temporaire du domaine public communal en faveur de la SARL T en Leyre.